

Réf: Dossier N° 152851

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RAGE CORPORATE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré Terminus
81 & 82, Lot 08, Ilot RAS

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 octobre 2022 , et enregistrés au CEPICI le 19 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RAGE CORPORATE SARL »

Objet : La société a pour objet en tout pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE : Achat ou exportation de produits agricoles .La réalisation de toute activité d'import-export de marchandises.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré Terminus
81 & 82, Lot 08, Ilot RAS

Dirigeant(s) : Mme N'GUESSAN ÉPOUSE GBEHE AMOIN IRÈNE
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-06005 du 26/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°56880/GTCA/RC/2022 du 26/10/2022

